Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 078-217801893-20231211-2023_048-DE

VILLE DE CRESPIERES
YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/12/2023

Référence
2023-48

Objet de la délibération
Modification du tableau des effectifs

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	12	14

Date de la convocation
05/12/2023

Date d'affichage
05/12/2023

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 13/12/2023

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023 et le 11 décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire.

Présents :
M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Nereida LANGE, Agnès TABARY.
MM : Éric BERTHEMY, Christian BEZARD, Olivier CHEMIN, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS.

Absent(s) ayant donné procuration : Véronique BIGARD à Agnès TABARY, Gérard LAGARDE à Adriano BALLARIN

Absent(s) excusé(s) : Laure DEVAUD-PINON, Laurence ROUSSELET

A été nommé(e) secrétaire : François GRIMONPREZ

Objet de la délibération : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément au Code général de la fonction publique et notamment les article L 313-1 et L 542-1 à L 542-3, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités de services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre le recrutement d'un d'emploi.

CONSIDÉRANT que cette modification porte sur la création du poste suivant :

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet,
Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
Création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe à temps complet
Création d'un poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à **l'UNANIMITÉ :**

D'ADOPTER le tableau des effectifs ci-dessous :

EMPLOIS	GRADE	OUVERT	POURVU
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	RÉDACTEUR principal 2ème classe	1	0
	RÉDACTEUR principal 1ère classe	1	0
	RÉDACTEUR	2	1
	ADJOINT ADMINISTRATIF principal 1ère classe	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF principal 2ème classe	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	5	3
FILIÈRE TECHNIQUE	TECHNICIEN	1	0
	AGENT DE MAITRISE principal	1	1
	ADJOINT TECHNIQUE principal 2ème classe	1	1
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	4	4
FILIÈRE ANIMATION	ADJOINT ANIMATION TERRITORIAL	3	3
TITULAIRES		**21**	**13**
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	CDD ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	1	1
FILIÈRE TECHNIQUE	CDD ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	3	2
	CDI ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1
FILIÈRE ANIMATION	CDD ANIMATION TERRITORIAL	3	3
NON TITULAIRES		**8**	**7**
TOTAL GÉNÉRAL		**29**	**20**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 078-217801893-20231211-2023_048-DE

Le tableau des emplois est modifié à compter du 12/12/2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/12/2023
Le Maire
Adriano BALLARIN

MAIRIE DE CRESPIERES
R.F.
(Yvelines)